

**Rencontre du mercredi 29 octobre au siège de l'Aeres, 20 rue Vivienne à Paris**

**de Xavier Bougarel, Natacha Coquery et Danièle Voldman**

**avec Jean-François Dhainaut, président de l'Aeres, Pierre Glorieux, directeur de la section des unités de recherche et Patrice Bourdelais, délégué scientifique pour les sciences humaines et sociales**

Jean-François Dhainaut commence par présenter ses excuses de ne pas avoir reçu le lundi 28 octobre ceux qui apportaient la pétition contre le classement des revues (<http://www.appelrevues.org>). Nous lui rappelons que, bien qu'étant signataires de cette pétition, notre lettre est avant tout un engagement à ne pas se soumettre aux procédures d'évaluation telles qu'elles sont mises en œuvre actuellement. Il fait ensuite un bref exposé pour expliquer les bienfaits de l'évaluation. Pour lui, le but de l'Aeres est d'en faire progresser les procédures. Il se dit conscient de la complexité de l'évaluation quantitative mais en réaffirme la nécessité, à la fois sur un plan en général et pour que la France respecte les nouvelles normes européennes. Il insiste sur sa volonté de concertation, affirmant que rien ne se fera qui ne soit pas consensuel. L'important est qu'il semble admettre les arguments refusant de mettre toutes les disciplines dans un même moule. Néanmoins, au cours de son discours, un petit mot lui échappe, signalant que l'histoire par rapport aux sciences de la vie auxquelles il appartient, n'est pas essentielle.

Patrice Bourdelais prend le relais. Voulant travailler « au plus près des exigences de chaque discipline », il admet qu'il faut revoir l'ensemble des critères d'évaluation, en particulier le classement des revues, mais aussi les autres paramètres tels que « rayonnement international, invitation à des colloques internationaux »... Son discours est très mesuré, quasiment empathique. Mais il ne lâche pas sur l'idée que l'évaluation est nécessaire, y compris au plan quantitatif. Son travail est de veiller à ce que les procédures soient équitables et attentives à la spécificité de chaque discipline. Il annonce également que les aspects strictement bibliométriques de l'évaluation ont été abandonnés.

Après demande de précisions sur le fait qu'il y a toujours eu des instances d'évaluation, nos interlocuteurs persistent à considérer qu'eux apportent du neuf. Le président rappelle qu'il y a trois sections dans l'Aeres : la recherche, la formation et la gouvernance. Le Comité national d'évaluation a été intégré dans l'Aeres. Considérant que la transparence est nécessaire, ils acceptent le bien-fondé d'une demande de mise sur leur site des critères d'évaluation, indiquant que pour qu'une unité soit classée A+, il lui faut tels et tels critères d'attractivité.

Pour montrer l'attention de l'Aeres à tous ces arguments, Pierre Glorieux dit qu'il est préférable de parler de « production », plutôt que de « publication », parce que cette formulation met l'accent d'abord sur la qualité, puis sur l'impact (le mot est maintenu), enfin sur la quantité.

Patrice Bourdelais va même jusqu'à admettre que les historiens se ne doivent pas forcément classer leur production, que les publications ne sont pas forcément des

articles. Mais qu'il faut au moins 2 ou 4 productions par an. Nos interlocuteurs rappellent que ce sont les unités ou laboratoires qui sont expertisés et non les individus. Néanmoins le critère sur le taux de publiants (personnel tout de même), fonctionne comme un seuil d'alarme. Le président apporte un correctif en disant que pour sa part il préfère parler de chercheur « actif » (la production, l'impact, pas la publication), plutôt que « publiant ». Chacun a sa production.

L'entrevue se termine sur l'assurance d'une volonté de consensus et celle d'un affichage transparent des critères et méthodes de l'Aeres par la publication sur son site des informations indispensables aux futurs évalués.

Xavier Bougarel, Natacha Coquery et Danièle Voldman